

LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PRD-357
SÉANCE DU 21 MAI 2024

**Approbation du rapport d'activité et des comptes 2022 de la Fondetec
(PRD-357)**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre i) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984;

vu l'article 11, alinéa 3 des statuts de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) (PA 457.01);

sur proposition de la commission des finances,


décide:

à l'unanimité, soit par 62 oui

Article unique. – Le rapport annuel 2022, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2022, le tableau de financement ainsi que le rapport de l'organe de révision du 10 mai 2023 de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) sont approuvés.

Certifié conforme :

La Secrétaire:



Yasmine Menétrey

Le Président:



Pierre de Boccard